

Que se passe-t-il si vous faites appel au Centre PMS ?

Vous êtes un enseignant :

Vous observez une difficulté chez un élève (au niveau de son comportement, son attitude, ses apprentissages) et vous vous posez des questions à ce sujet ?

Vous faites appel aux ressources en interne de l'école (collègues, direction, ...).

Vous constatez que les questions et/ou les solutions tentées nécessitent de solliciter un regard différent, à la fois proche et distant de l'équipe éducative ?

Vous pouvez contacter l'équipe du Centre PMS (par téléphone ou par mail de préférence) pour analyser, réfléchir, chercher à comprendre la situation avec vous.

Le Centre PMS peut parfois simplement vous accompagner dans la recherche d'une piste pour cet élève sans avoir à rencontrer les parents et l'enfant.

Mais il peut aussi vous demander de conseiller aux parents de le contacter.

La coopération des parents en tant qu'observateurs et en tant que partenaires d'une analyse de la situation, puis en tant qu'acteurs d'un éventuel changement sera alors sollicitée.

En conseillant aux parents de prendre contact avec le centre PMS, vous les invitez à consulter un service pluridisciplinaire, neutre, indépendant et néanmoins proche de l'école, où une écoute est garantie par le secret professionnel et assurée gratuitement et sans contrainte.

Nous prévoyons avec les parents toutes les communications nécessaires, avec l'école mais aussi, quand c'est nécessaire, avec un service qui pourrait prendre en charge la remédiation des difficultés.

Nous prévoyons avec eux ce qui peut être dit, dans l'intérêt de l'enfant, et qui vous permettrait de comprendre et d'accompagner l'enfant en tant qu'enseignant.

Un suivi est enfin à prévoir, pour évaluer l'évolution de l'enfant au fil de l'année, le centre PMS restant un interlocuteur intéressé et concerné notamment par le soutien des parents, celui de l'enseignant, les relais possibles entre l'école et la famille, l'école et le service de remédiation, etc.

Vous êtes un parent :

Vous observez une difficulté chez votre enfant (au niveau de son comportement, son attitude, ses apprentissages) et vous vous posez des questions à ce sujet ?

Où vous avez été contacté par l'enseignant de votre enfant, il vous a fait part de ses questions et de ses observations à l'école et il vous a encouragé à prendre rendez-vous avec le Centre PMS ?

Vous pouvez prendre contact avec l'équipe du Centre PMS, par téléphone ou de préférence par mail. Elle répondra à votre demande gratuitement et confidentiellement.

Une première analyse de votre demande au téléphone ou par mail sera suivie d'un rendez-vous au Centre PMS assez rapidement.

Ce premier entretien sera l'occasion de prendre connaissance de la situation, d'en faire une première analyse avec vous, d'envisager plusieurs hypothèses et d'organiser la suite des contacts si des questions restent ouvertes ou si d'autres investigations doivent être prévues (un examen ou un entretien avec votre enfant, des contacts avec un autre service, ...).

Suite à des démarches d'approfondissement, un second rendez-vous vous est proposé pour en partager avec vous les résultats. Des pistes ou des orientations sont alors construites ensemble.

Nous prévoyons avec vous toutes les communications nécessaires, avec l'école mais aussi, quand c'est nécessaire, avec un service qui pourrait prendre en charge la remédiation des difficultés.

Nous prévoyons ce qui peut être dit, dans l'intérêt de l'enfant, et qui permettrait aux personnes concernées de comprendre et d'accompagner l'enfant.

Un suivi est enfin à prévoir, pour évaluer l'évolution de l'enfant.

Vous êtes un service ou un professionnel extérieur à l'école ?

Vous souhaitez nous faire part de vos projets à propos d'une activité de prévention au sein d'une école ?
Vous cherchez une collaboration entre nos services ?

N'hésitez pas à nous contacter. Nous cherchons à établir des synergies et à faciliter des interventions cohérentes en coopération avec les établissements scolaires.

Vous souhaitez nous contacter au sujet d'un élève qui fréquente une de nos écoles partenaires pour lequel vous avez une demande ou que vous suivez ?

Le plus simple est de nous contacter par mail, mais le téléphone est possible.

Nous sommes aussi demandeurs de liens, mais avec l'accord explicite des parents. Moyennant cet accord, nous pouvons vous communiquer des informations orales ou écrites dans le respect de l'intérêt de l'élève, des règles du secret professionnel partagé et de nos règles déontologiques.

Nous pouvons également, toujours avec l'accord des parents, assurer des relais entre les enseignants et vous ou faciliter des concertations.

Tu es un enfant :

Tu sens que quelque chose ne va pas bien, tu te poses des questions, tu sens que tu as besoin de parler à quelqu'un ?

Sans doute as-tu pu en parler avec tes parents ou tes enseignants.

Si ceux-ci t'ont conseillé de rencontrer une personne du Centre PMS, ils pourront t'aider à prendre contact avec nous.

Nous pourrons te rencontrer à l'école ou au Centre PMS, avec eux ou sans eux. Dans ce cas, nous ne serons pas tenus de leur communiquer ce que tu nous aurais dit. On appelle ça le secret professionnel.

Cela dit, il est souvent très utile de partager en confiance et avec notre aide les questions ou les pistes de solution à tes parents ou à tes profs.

Tu es un adolescent :

Tu as des questions au sujet de ta scolarité, de ta vie, de tes relations, de ta famille ? Tu tentes de comprendre ce qui se passe ? Tu cherches des solutions ? Tu veux parler à quelqu'un qui n'est pas un pote, un parent ou un adulte de l'école ?

Des personnes de l'équipe du Centre PMS sont à ta disposition lors de leurs permanences dans ton école. Tu peux venir les trouver librement, gratuitement et en confiance puisque nous sommes tenus au secret professionnel.

Comment faire ? Il faut prendre rendez-vous en venant nous trouver dans le local PMS de ton école pendant nos heures de permanence qui sont affichées, ou en passant par les éducateurs.

Il est aussi possible de nous rencontrer en-dehors de l'école, au Centre PMS à Wavre. Dans ce cas, tu peux nous envoyer un mail (de préférence) ou nous téléphoner (pendant les heures de bureau) ou tu peux demander à tes parents de nous contacter pour organiser un rendez-vous pour toi.

Comment ça marche ? Nous te recevrons une première fois pour t'écouter et pour tenter de comprendre avec toi ce qui se passe. Si nous pouvons trouver des réponses à tes questions ou des pistes ensemble, ce premier rendez-vous pourrait suffire. Sinon, nous pourrons fixer un nouveau moment de rencontre.

Il arrive qu'un contact avec tes professeurs ou tes parents soit très utile pour nous aider à avancer. Dans ce cas, nous ne le faisons pas derrière ton dos mais nous convenons ensemble de la manière de l'organiser et de ce que nous pouvons partager.